



A l'attention du Collège des Bourgmestre  
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 19 avril 2019

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 25 avril 2019

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous voudrions porter deux points à l'ordre du jour du Conseil du 25 avril 2019 :

1. Interpellation relative à l'implantation du complexe commercial des Corettes et aux mesures envisagées par la Collège pour réduire l'impact sur les commerçants du centre-ville.
2. Quelques gestes pour l'environnement

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE et André CHANTEUX

## **1. Interpellation relative à l'implantation du complexe commercial des Corettes et aux mesures envisagées par la Collège pour réduire l'impact sur les commerçants du centre-ville.**

Ce vendredi 26 avril sera déposée la première pierre du complexe commercial « Frun® shopping Bertrix » au carrefour des Corettes.

Depuis plus de 25 ans, ECOLO Bertrix a marqué son désaccord par rapport à la création d'un centre commercial en-dehors du centre ville à l'image de ce qui s'est fait à Libramont et ailleurs dans la Province.

La principale raison de cette opposition est avant une préoccupation pour l'avenir des petits commerces au centre de Bertrix.

Aujourd'hui plus que jamais, nous sommes inquiets pour les indépendants qui ont investi au cœur de la cité et ont, contre vents et marées, contribué à dynamiser le centre ville.

A de nombreuses reprises nous avons entendu notre bourgmestre dire qu'il n'oubliait pas le centre ville. Le dire est une chose, le marquer par des actes concrets en est une autre.

Nous ne voulons pas que la rue de la Gare ressemble à la Grand-Rue de Libramont. Il est donc essentiel que des mesures spécifiques, fortes et volontaristes soient prises, à l'initiative de la Commune.

Le Collège peut-il nous dire dès lors :

- quelles sont les dispositions qu'il compte prendre pour combler le manque à gagner pour les commerces du centre-ville, considérant que la création de nouvelles enseignes devraient naturellement constituer une offre concurrente, et par la même occasion un déplacement de la clientèle du centre vers les Corettes ?
- quelles sont les mesures envisagées en vue d'inciter, voire de promouvoir l'installation de nouveaux commerces au centre de Bertrix ?
- quel dispositif sera-t-il mis en place pour inciter les clients de passage aux Corettes à « faire un détour par le centre ville » (le fameux effet de porte) ?
- quel est l'objet de l'étude annoncée dans la presse début avril (Une analyse du commerce sera prochainement réalisée - La Meuse du 02/03/2019) ?

## **2. Propositions pour le climat**

Le réchauffement climatique tout à coup est devenu la priorité de l'ensemble des forces politiques à tous les niveaux de pouvoir.

ECOLO, qui n'a pas attendu que les jeunes sortent dans la rue pour crier l'urgence climatique, considère que tous les niveaux de pouvoirs sont concernés et doivent prendre des mesures radicales pour s'inscrire dans cette prise de conscience générale.

Nous proposons dès lors mettre en débat une série de propositions en faveur de la mobilité douce.

Tout d'abord, nous aimerions un engagement ferme du Collège pour la sécurisation des différents passages pour piétons dans la commune. En effet, la majorité des accidents sur les piétons se passent à ces endroits.

Autre préoccupation : la place laissée aux cyclistes dans l'agglomération. Que faire pour que les cyclistes se sentent en sécurité dans nos rues ? Que faire pour que les parents laissent leurs enfants aller, dans la mesure du possible, à l'école à vélo ?

Le Collège peut nous dire ce qu'il compte mettre en place dans ce cadre ?